

# LETTRE ENCYCLIQUE

**De Notre Très-Saint Père Léon XIII**

**Pape par la Divine Providence**

*Aux patriarches, primats, archevêques, évêques et autres ordinaires, en paix et en communion avec le Siège apostolique.*

A Nos Vénérables Frères les patriarches, primats, archevêques, évêques et autres ordinaires, en paix et en communion avec le Siège apostolique.

**LEON XIII, PAPE.**

Vénérables frères, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons naguère, comme vous le savez, ordonné par lettres apostoliques qu'un jubilé serait célébré prochainement dans cette ville sacrée, suivant la coutume et la règle établies par les anciens. Aujourd'hui dans l'espoir et dans l'intention d'accroître la piété dont sera empreinte cette solennité religieuse, Nous avons projeté et Nous conseillons une manifestation éclatante. Pourvu que tous les fidèles Nous obéissent de cœur et avec une bonne volonté unanime et généreuse, Nous attendons de cet acte et non sans raison, des résultats précieux et durables, d'abord pour la religion chrétienne et ensuite pour le genre humain tout entier.

Maintes fois, Nous Nous sommes efforcés d'entretenir et de mettre de plus en plus en lumière cette forme excellente de piété qui consiste à honorer le Très Sacré Cœur de Jésus. Nous suivions en cela l'exemple de Nos prédécesseurs Innocent XII, Benoit XIII, Clément XIII, Pie VI, Pie VII et Pie IX. Tel était notamment le but de notre décret publié le 28 juin de l'année 1889 et par lequel Nous avons élevé au rite de première classe la fête du Sacré-Cœur.

Mais maintenant Nous songeons à une forme de vénération plus imposante encore, qui puisse être en quelque sorte la plénitude et la perfection de tous les hommages que l'on a coutume

de rendre au Cœur très sacré. Nous avons confiance que cette manifestation de piété sera très agréable à Jésus-Christ, rédempteur.

D'ailleurs, ce n'est pas pour la première fois que le projet dont Nous parlons est mis en question. En effet, il y a environ vingt-cinq ans, à l'approche des solennités du deuxième centenaire du jour où la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque avait reçu de Dieu l'ordre de propager le culte du divin Cœur, des lettres pressantes émanant non seulement de particuliers, mais encore d'évêques, furent envoyées en grand nombre et de tous côtés à Pie IX. Elles tendaient à obtenir que le Souverain Pontife voulut bien consacrer au très saint Cœur de Jésus l'ensemble du genre humain. On jugea bon de différer, afin que la décision fut mûrie davantage. En attendant, les villes reçurent l'autorisation de se consacrer séparément si cela leur agréait, et une formule de consécration fut prescrite. Maintenant, de nouveaux motifs étant survenus, Nous pensons que l'heure est arrivée de mener à bien ce projet.

Ce témoignage général et solennel de respect et de piété est bien dû à Jésus-Christ, car il est le Prince et le Maître suprême. En effet, son empire ne s'étend pas seulement aux nations qui professent la foi catholique ou aux hommes qui ayant reçu régulièrement le saint baptême se rattachent en droit à l'Eglise, quoiqu'ils en soient séparés par des opinions erronées ou par un dissentiment qui les arrache à sa tendresse.

Le règne du Christ embrasse aussi tous les hommes privés de la foi chrétienne, de sorte que l'universalité du genre humain est réellement soumise au pouvoir de Jésus. Celui qui est le Fils Unique de Dieu le Père, qui a la même substance que Lui et qui "est la splendeur de sa gloire et l'empreinte de sa substance," (Heb. 1, 3), celui-là nécessairement possède tout en commun avec le Père: Il a donc aussi le souverain pouvoir sur toutes choses. C'est pourquoi le Fils de Dieu dit de lui-même par la bouche du prophète: "Pour moi, j'ai été établi roi sur Sion, sa sainte montagne; le Seigneur m'a dit: Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui. Demande-moi, je te donnerai les nations pour ton héritage et les limites de la terre pour ton patrimoine." (Ps. 11.)

Par ces paroles, Jésus-Christ déclare qu'il a reçu de Dieu la puissance soit sur toute l'Eglise qui est figurée par la montagne de Sion, soit sur le reste du monde jusqu'à ses bornes les plus lointaines. Sur quelle base s'appuie ce souverain pouvoir, c'est ce que nous apprennent clairement ces paroles: "Tu es mon fils." Par cela même, en effet, que Jésus-Christ est le fils du Roi du monde, il hérite de toute sa puissance; de là ces paroles: "Je te donnerai les nations pour ton héritage." A ces paroles sont semblables celles de l'apôtre saint Paul: "Son fils qu'il a établi héritier en toutes choses." (Heb. 1. 2.)

Mais il faut surtout considérer ce que Jésus-Christ a affirmé concernant son empire, non plus par les apôtres ou par les prophètes, mais de sa propre bouche. Au gouverneur romain qui lui demandait: "Tu es donc roi?" il répondit sans aucune hésitation: "Tu le dis, je suis roi" (Jean XVIII, 37). La grandeur de ce pouvoir et l'immensité infinie de ce royaume sont confir-

mées clairement par les paroles de Notre-Seigneur aux apôtres : "Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre" (Mathieu XXVIII, 18). Si toute puissance a été donnée au Christ, il s'ensuit nécessairement que son empire doit être souverain, absolu, indépendant de la volonté de tout être, de sorte qu'aucun pouvoir ne soit égal ni semblable au sien. Et puisque cet empire lui a été donné dans le ciel et sur la terre, il faut qu'il voie le ciel et la terre lui obéir.

Effectivement, il a exercé ce droit extraordinaire et qui lui est propre, lorsqu'il a ordonné aux apôtres de répandre sa doctrine, de réunir les hommes en une seule Eglise par le baptême du salut, enfin de leur imposer des lois que personne ne pût méconnaître, sans mettre en péril son salut éternel.

Mais ce n'est pas tout. Jésus-Christ commande non seulement en vertu d'un droit naturel et comme fils de Dieu, mais encore en vertu d'un droit acquis. Car "il nous a arrachés de la puissance des ténèbres." (Colos. I-13) et en outre il "s'est livré lui-même pour la Rédemption de tous" (I. Tim. II, 6). Non seulement les catholiques et ceux qui ont reçu régulièrement le baptême chrétien, mais tous les hommes et chacun d'eux sont devenus pour lui "un peuple conquis" (I Pet. II, 9). Aussi saint Augustin a-t-il eu raison de dire à ce sujet : "Vous cherchez ce que Jésus-Christ a acheté? voyez ce qu'Il a donné et vous saurez ce qu'Il a acheté. Le sang du Christ est le prix de l'achat. Quel objet peut avoir une telle valeur? Lequel, si ce n'est le monde entier? Lequel, si ce n'est toutes les nations? C'est pour l'univers entier que le Christ a payé un tel prix." (Tract. 20 in Joan).

Pourquoi les infidèles eux-mêmes sont-ils soumis au pouvoir de Jésus-Christ? Saint Thomas nous en expose longuement la raison. En effet, après avoir demandé si le pouvoir judiciaire de Jésus-Christ s'étend à tous les hommes et avoir affirmé que "l'autorité judiciaire découle de l'autorité royale" il conclut nettement : "Tout est soumis au Christ quant à la puissance, quoique tout ne lui soit pas soumis encore quant à l'exercice même de cette puissance" (3a. P. Q. 59, A. 4). Ce pouvoir du Christ et cet empire sur les hommes s'exercent par la vérité, par la justice et surtout par la charité.

Mais à cette double base de sa puissance et de sa domination, Jésus-Christ nous permet dans sa bonté d'ajouter, si nous y consentons de notre côté, la consécration volontaire. Dieu et rédempteur à la fois, il possède pleinement, et d'une façon parfaite, tout ce qui existe. Nous, au contraire, nous sommes si pauvres et dénués que nous n'avons rien qui nous appartienne et dont nous puissions lui faire présent. Cependant, dans sa bonté et sa charité souveraines, il ne refuse nullement que nous lui donnions et que nous lui consacrons ce qui lui appartient, comme si nous en étions les possesseurs. Non seulement il ne refuse pas cette offrande, mais il la désire et il la demande : "Mon fils, donne moi ton cœur." Nous pouvons donc lui être pleinement agréables par notre bonne volonté et l'affection de notre âme. En nous consacrant à lui, non seulement nous reconnaissons et nous acceptons son empire ouvertement et avec joie, mais encore nous témoignons réellement que si ce que nous donnons nous appartenait,

nous l'offririons de tout notre cœur; nous demandons ainsi à Dieu de vouloir bien recevoir de nous ces objets mêmes qui lui apparaissent absolument. Telle est l'efficacité de l'acte dont il s'agit, tel est le sens de nos paroles.

Puisque le Sacré Cœur est le symbole et l'image sensible de la charité infinie de Jésus-Christ, charité qui nous anime à nous aimer les uns les autres, il est naturel de nous consacrer à ce Cœur très-saint. Agir ainsi, c'est se donner et se lier à Jésus-Christ, car les hommages, les marques de soumission et de piété que l'on offre au divin Cœur se rapportent réellement et en propre au Christ lui-même.

C'est pourquoi Nous engageons et Nous exhortons à accomplir avec ardeur cet acte de piété tous les fidèles qui connaissent et aiment le divin Cœur. Nous désirerions vivement qu'ils se livrassent à cette manifestation le même jour, afin que les sentiments et les vœux communs de tant de milliers de fidèles fussent portés en même temps au temple céleste.

Mais oublierions-nous une quantité innombrable d'hommes, pour lesquels n'a pas encore brillé la vérité chrétienne? Nous tenons la place de Celui qui est venu sauver ce qui était perdu et qui a donné son sang pour le salut du genre humain tout entier. Aussi Nous songeons avec assiduité à ramener vers la véritable vie ceux mêmes qui gisent dans les ténèbres de la mort; Nous avons envoyé de tous côtés pour les instruire des messages du Christ. Et maintenant, déplorant leur sort, Nous les recommandons de toute notre âme et Nous les consacrons, autant qu'il est en Nous, au Cœur très-sacré de Jésus.

De cette manière, l'acte de piété que Nous conseillons à tous sera profitable à tous. Après l'avoir accompli, ceux qui connaissent et aiment Jésus-Christ sentiront croître leur foi et leur amour. Ceux qui connaissant le Christ négligent cependant sa loi et ses préceptes, auront puiser dans son Sacré Cœur la flamme de la charité. Enfin, nous implorerons tous d'un élan unanime le secours céleste pour les infortunés qui souffrent dans les ténèbres de la superstition: Nous demanderons que Jésus-Christ auquel ils sont soumis "quant à la puissance" les soumette un jour "quant à l'exercice de cette puissance". Et cela, non seulement "dans un siècle à venir, quand il accomplira sa volonté sur tous les êtres en récompensant les uns et en châtiant les autres" (Saint Thomas, "loco citato"), mais encore dès cette vie mortelle, en leur donnant la foi et la sainteté. Puissent-ils honorer Dieu par la pratique de la vertu, comme il convient, et chercher à obtenir la félicité céleste et éternelle.

Une telle consécration apporte aussi aux Etats l'espoir d'une situation meilleure, car cet acte de piété peut établir ou raffermir les liens qui unissent naturellement les affaires publiques à Dieu. Dans ces derniers temps, surtout, on a fait en sorte qu'un mur s'élevât pour ainsi dire entre l'Eglise et la société civile. Dans la constitution et l'administration des Etats, on compte pour rien l'autorité de la juridiction sacrée et divine, et l'on cherche à obtenir que la religion n'ait aucun rôle dans la vie publique. Cette attitude aboutit presque à enlever au peuple la foi chrétienne; si c'était possible on chasserait de la terre Dieu lui-même. Les

esprits étant en proie à un si insolent orgueil, est-il étonnant que la plus grande partie du genre humain soit livrée à des troubles profonds et battue par des flots qui ne laissent personne à l'abri de la crainte et du péril ? Il arrive fatalement, que les fondements les plus solides du salut public s'écroulent lorsqu'on laisse de côté la religion. Dieu, pour faire subir à ses ennemis le châtement qu'ils avaient mérité, les a livrés à leurs penchants, de sorte qu'ils s'abandonnent à leurs passions et s'épuisent dans une licence excessive.

De là, cette abondance de maux qui depuis longtemps sévissent sur le monde et qui Nous obligent à demander le secours de Celui qui seul peut les écarter. Or, qui est celui-là, sinon Jésus-Christ, fils unique de Dieu ? " car nul autre nom n'a été donné sous le ciel aux hommes, par lequel nous devions être sauvés " (Act. IV. 12). Il faut donc recourir à Celui qui est " la voie, la vérité et la vie. " L'homme a erré, qu'il revienne dans la route droite ; les ténèbres ont envahi les âmes, que cette obscurité soit dissipée par la lumière de la vérité ; la mort s'est emparée de nous, conquérons la vie. Il nous sera enfin permis de guérir tant de blessures, on verra renaitre avec toute justice l'espoir en l'antique autorité, les splendeurs de la foi reparaitront, les glaives tomberont et les armes s'échapperont des mains lorsque tous les hommes accepteront l'empire du Christ et s'y soumettront avec joie, et quand " toute langue confessera que le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de Dieu le Père " (Phil. II, 11.)

A l'époque où l'Eglise, toute proche encore de ses origines était accablée sous le joug des Césars, un jeune empereur aperçut dans le ciel une croix qui annonçait et qui prépara une magnifique et prochaine victoire. Aujourd'hui, voici qu'un autre emblème béni et divin s'offre à nos yeux. C'est le cœur très sacré de Jésus, sur lequel se dresse la Croix et qui brille d'un magnifique éclat au milieu des flammes. En lui nous devons placer toutes nos espérances ; nous devons lui demander et attendre de lui le salut des hommes.

Enfin, nous ne voulons pas passer sous silence un motif particulier, il est vrai, mais légitime et sérieux, qui nous pousse à entreprendre cette manifestation. C'est que Dieu, auteur de tous les biens, Nous a naguère sauvé d'une maladie dangereuse. Nous voulons évoquer le souvenir d'un tel bienfait et en témoigner publiquement Notre reconnaissance par l'accroissement des hommages rendus au très saint Cœur.

Nous décidons en conséquence que le 9, le 10 et le 11 du mois de juin prochain, dans l'église de chaque localité et dans l'église principale de chaque ville, des prières déterminées seront dites. Chacun de ces jours-là, les litanies du Sacré-Cœur, approuvées par Notre autorité, seront jointes aux autres invocations. Le dernier jour, on récitera la formule de consécration que Nous vous envoyons, Vénérables Frères, en même temps que ces lettres.

Comme gage des faveurs divines et en témoignage de Notre bienveillance, Nous accordons très affectueusement dans le Seigneur la bénédiction apostolique à vous, à votre clergé et au peuple que vous dirigez.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 25 mai de l'année 1899, de Notre pontificat le vingt-deuxième.

LEON XIII, PAPE.

## Mgr. F. X. CLOUTIER

Les *Missions Catholiques* de Lyon nous avaient à peine apporté l'heureuse nouvelle de la nomination de M. le chanoine Cloutier, au siège épiscopal des Trois-Rivières que Mgr. Marois, vicaire général de l'archidiocèse de Québec, nous arrivait avec le bref de nomination lui-même. Le document pontifical fut remis avec beaucoup de solennité à l'évêque élu, au grand salon de l'évêché. Nos lecteurs trouveront dans notre chronique le récit succinct de cette imposante cérémonie.

Le *Trifluvien* a publié à cette occasion un article que nous ne saurions mieux faire que de reproduire ici, en nous associant de tout cœur aux sentiments qui y sont exprimés. Le confrère a d'avance traduit notre pensée dans les lignes qui suivent :

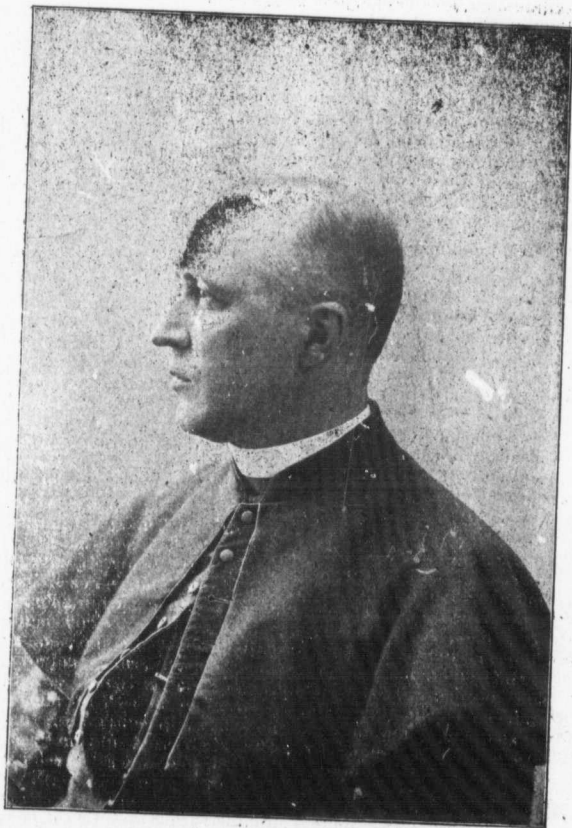
Enfin, la longue période de veuvage de l'Église trifluvienne vient de se clore. Mgr. Marois est arrivé à midi de Québec, apportant les bulles qui nomment à l'évêché des Trois-Rivières, en remplacement du regretté Mgr. Lafêche, M. le chanoine F. X. Cloutier, Pénitencier du chapitre de la cathédrale.

Mgr. Cloutier ! ..Retenez bien ce nom. Ou je me trompe fort, ou, si Dieu prête à celui qui le porte vie, force et santé, l'écho s'en prolongera dans nos annales ecclésiastiques, à l'égal des noms d'évêques qui, traversant les âges, sont venus jusqu'à nous, en attendant de passer à la postérité la plus reculée.

Quand le grand évêque, patriote et confesseur qui aura nom dans l'histoire Mgr. Lafêche nous laissa orphelins, en juillet dernier, ce fut un sentiment de stupeur devant cette tombe qui s'ouvrait inopinément. A tous se présenta, avec autant de spontanéité que d'universalité, la pensée du vide qu'allait causer ce départ et que nos regrets et nos larmes, au souvenir des vertus apostoliques de l'illustre défunt, semblaient prendre plaisir à creuser davantage.

Mais quand on sut qu'en remontant à Dieu, le saint apôtre avait désigné pour lui succéder un homme formé selon son cœur, imbu de son esprit, compagnon de ses luttes, coopérateur à ses travaux, à ses volontés, à son action, et appui constant de sa verte vieillesse, la confiance en l'avenir prit la place des préoccupations momentanées.

Et en apprenant que Léon XIII, le glorieux, l'immortel Pontife, a daigné confirmer ce choix de l'homme de Dieu, reposant aujourd'hui, nous n'en voulons pas douter, dans le sein de Dieu,



**MONSEIGNEUR F. X. CLOUTIER**  
Evêque des Trois-Rivières.

ce sera une longue et universelle acclamation, car on se dira que Mgr Lafèche revit dans son successeur, et pour tous les fidèles de ce diocèse comme pour toute l'école catholique militante dans ce pays, le *summum* de tout ce qui tend à former l'ÉVÊQUE a trouvé son expression dans la personne de Mgr Lafèche.

Est-ce à dire que le nouvel élu n'aura de valeur que celle qui s'attache à ce rôle de doublure ? Il faudrait, pour le croire, ne rien connaître de l'originalité, des ressorts multiples, de la puissance de compréhension et de l'activité dévorante d'une organisation intellectuelle se prêtant admirablement aux initiatives personnelles et aux œuvres d'expansion. Non, Mgr Cloutier, tout en continuant la chaîne des traditions qui ont fait la force, l'honneur et la gloire de l'Église trifluvienne, restera bien lui-même, un homme de Dieu, maître de soi, alliant la modération à l'énergie, la franchise et le dévouement le plus entier à son devoir à une grande habileté pratique.

Monseigneur,

Voilà que vous êtes appelé à monter plus haut, à entrer plus avant dans le mystère de l'Église, qui n'est autre que le mystère de Dieu, car l'union de l'Église en l'Homme-Dieu, et, par la vertu de l'essence divine, en la divinité une en trois personnes, trouve son archétype et son modèle dans la procession divine. Partant, hiérarque du Christ, vous remplirez les trois ministères confiés par le Christ à ses apôtres : vous enseignerez, vous sanctifierez, vous gouvernerez.

Vous enseignerez : par la parole et par l'exemple, par la sainteté de la vie autant que par l'autorité de la mission, en tout temps et en tout lieu. Vous inspirant de ces textes sacrés que votre regretté prédécesseur aimait tant à commenter : "*clama ne cesses, quasi tuba exalta vocem tuam* ; prêchez la parole de Dieu, insistez à temps et à contretemps ; gardez la forme des saines paroles ; conservez le dépôt," vous nous romprez comme lui, avec sa science, avec son ardeur de conviction, avec quelque chose de sa chaleur communicative, le pain des divins enseignements, exposant sans crainte la vérité, confondant l'erreur, démasquant les faux prophètes et les "hommes de mensonge," mettant sur leurs gardes les faibles "démangés de l'envie d'entendre des choses nouvelles, de se "détourner de la vérité" et de se "tourner vers les fables," ne détestant que le péché et l'erreur et enveloppant les personnes dans le feu de cette charité dont votre divin Maître expirant sur la croix vous a donné l'exemple et formulé la loi.

Vous sanctifierez : car vous êtes maintenant riche des dons de Dieu, dont vous enrichirez à votre tour votre famille spirituelle. Vous sanctifierez : par l'abondance des grâces de choix dont vous tenez la clef dans l'administration des sacrements, ainsi que par une large distribution des trésors de l'Église, qui multiplient les fruits du mérite. Vous sanctifierez le sacerdoce, par la haute formation intellectuelle et morale aujourd'hui plus indispensable que jamais à notre clergé modèle pour imposer le respect et la confiance. Vous sanctifierez l'enfance et la jeunesse, en les formant à la vertu dans ces maisons d'enseignement qui



sont plutôt des sanctuaires. Vous sanctifierez les privilégiés de la grande famille chrétienne, les membres souffrants de Jésus-Christ : vieillards indigents, infirmes, malades, orphelins, déshérités de toutes sortes des biens et des joies d'ici-bas, dans cet asile béni de la charité dont vous avez été depuis tant d'années le Père nourricier. Vous sanctifierez : par cet admirable faisceau de congrégations religieuses que vous avez multipliées durant votre administration curiale, pour alimenter la vie religieuse et la faire circuler d'une extrémité à l'autre du corps social. Vous nous sanctifierez tous, en vertu de la grande loi de la solidarité chrétienne, par le ministère de ces Epouses mystiques du Christ qui, dans les ravissements et les ivresses de l'amour divin, prient et s'immolent là-bas sur la montagne sainte, pendant que nous combattons dans la plaine.

Vous gouvernerez. Ici, par tout ce que nous connaissons de vous, nous ne sentirons que la houlette a changé de mains que par le cachet personnel que vous imprimerez à tous vos actes. Il nous paraît significatif, en effet, ce *dulcius melle, fortius leone* que vous avez adopté pour devise, et il a manifestement un lien étroit de parenté avec le *suaviter in modo, fortiter in re* de votre vénéré prédécesseur. Vous gouvernerez : confirmant le troupeau dans l'habitude des sentiers qui mènent aux gras pâturages. Vous gouvernerez : les yeux toujours fixés sur cette Chaire de Pierre où siège l'infailibilité, d'où la vertu de la croix se répand sur le monde depuis dix-neuf siècles et d'où partent les consignes seules capables de sauver, de relever et de grandir les sociétés défaillantes. Vous gouvernerez : en vue de Dieu et pour sa gloire, en vue du règne social du Christ, en vue du bien des âmes. Vous gouvernerez : disciplinant les intelligences et les volontés en vue des luttes prochaines, car tradition comme noblesse oblige, et vous êtes à un poste de combat. Vous gouvernerez : dans le temps, mais pour l'éternité.

Et maintenant, Monseigneur, permettez à la famille du TRIFLUVIEN de vous offrir l'hommage de son respect, de sa vénération, de son entière soumission, de sa confiance filiale, de son affectueux dévouement. Vous serez pour nous le Père de famille, et nous vous serons des enfants amoureux obéissants. Bénissez-nous, d'une bénédiction qui nous affermis dans la résolution de toujours faire, sous votre direction, les combats de Dieu et de l'Eglise. Puissiez-vous jouir toujours de la consolation, si chère au cœur du Pasteur, de savoir que, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, que vous goûtiez les douceurs de la paix ou les sensations plus âpres de la lutte, vos joies et vos épreuves sont les joies et les épreuves de toute votre famille religieuse !

Et, si nous sommes fondés à croire que Dieu n'a pas exaucé les vœux de toute une population pour les tromper l'instant d'après, nos prières monteront vers lui si ardentes et si généreuses, qu'il vous donnera de voir germer, croître et mûrir la semence apostolique que vous allez dès maintenant jeter en terre.

AD MULTOS ANNOS !

# Les grandes figures du Catholicisme

---

## L'abbé David Albertario

---

Nous avons annoncé dans notre dernière livraison la mise en liberté de l'abbé Albertario, l'illustre directeur de l'*Osservatore cattolico*, de Milan. On nous saura gré de reproduire la biographie publiée dans le *Clergé catholique*, revue bi-mensuelle, par M. G. Boscher.

Etre joyeux, faire le bien  
et laisser chanter les passe-  
reaux. (*Proverbe italien.*)

Même avant les événements de mai 1898, qui ensanglantèrent la ville de Milan, le nom d'Albertario n'était point inconnu des catholiques français. On savait vaguement qu'il y avait à Milan un vaillant journal, hardiment dévoué aux intérêts de l'Eglise, dont le directeur était un saint prêtre, en même temps qu'un écrivain de talent.

Mais, en somme, les connaissances des mieux informés s'arrêtaient là : avec notre belle insouciance française des choses de l'étranger, nous nous contentons de nos gloires et n'allons point volontiers fêter les grands hommes des nations voisines, même quand ces grands hommes nous sont unis par les liens du sang catholique et font partie de notre famille religieuse.

Albertario est pourtant une noble et resplendissante figure, qui mérite à tous égards d'arrêter l'attention de ses frères dans le Christ. Il est Italien, mais il ne nourrit contre la France aucun des préjugés, aucune des haines qui sont l'apanage certain des disciples de Cavour, de ceux même qui doivent à la France leur fortune politique, et qu'on entretient méchamment dans les âmes de la plèbe. Albertario connaît et aime la France, la France catholique, si dévouée au Saint-Siège, pour lequel toute sa propre vie n'a été qu'un long combat.

Depuis sa première jeunesse, Albertario tient la plume : dès l'heure même de sa consécration sacerdotale, il fut journaliste. Son nom est mêlé à toutes les grandes luttes qui depuis plus d'un quart de siècle ont si profondément remué et métamorphosé l'Italie. Son œuvre est grande comme son talent, et je ne vois trop à qui le comparer, si ce n'est à notre Louis Veillot. Il en a la mâle vi-

gueur, l'inébranlable et ardente conviction, l'immense activité, la largeur d'esprit qui lui permet d'embrasser à la fois les sujets les plus divers. Comme Louis Veuillot aussi, Albertario a édifié les pierres de son œuvre, au milieu des larmes et des contradictions, combattu par ceux-là mêmes qui auraient dû être ses amis et ses protecteurs naturels, attaqué jusque dans ses mœurs, dans sa foi, dans ses convictions les plus chères, et finalement traîné au bague comme les pires malfaiteurs. Louis Veuillot, malgré tout, n'a jamais eu une telle consécration de son talent ; or, quand un écrivain souffre ainsi persécution pour la foi et la justice, il peut être assuré que son œuvre est bonne, qu'elle porte des fruits certains et qu'on ne peut ni l'entraver ni la détruire, puisque ne pouvant rien contre elle, on s'en prend à l'homme même.

Et ce prêtre, dont les polémiques ont remué toute l'Italie, nous apparaît comme un doux et humble de cœur. Il est d'une taille superbe, d'une force herculéenne, et d'une bonté sans égale. De l'étude de sa biographie se dégage une suavité qui charme, un de ces parfums qui sont l'auréole de la vertu. On se prend à aimer ce géant doux et bon, qui nous apparaît au milieu de la bataille avec la vigueur d'un lion, et que l'on retrouve dans les différentes circonstances de la vie, avec la tendresse d'une mère. Il faut entendre là-dessus ses collaborateurs, ses amis, tous ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher : c'est un concert d'éloges qui ne finit point.

## I

David Albertario est né à Filighera, en février 1846 ; il est fils de Paul Albertario et de Marianna Biauchi. C'est le cinquième de quatorze enfants, et il appartient à une très honorable famille d'industriels et de propriétaires.

Le jeune David fut initié aux éléments des belles-lettres par un oncle paternel. Dès l'âge de dix ans, il suivit les cours du collège établi par l'évêque de Pavie, Mgr Angelo Ramazzoti. Après un assez court séjour au séminaire Saint-Pierre, et à celui de Monza (1), il vint à Rome, en 1864 : il y fréquenta, pendant quatre ans, l'Université grégorienne, et obtint, en 1868, le grade de docteur en théologie. Mgr Calabiana l'ordonna prêtre, à Milan, l'année suivante. Don David entra ainsi dans la vie active à une heure où les circonstances étaient particulièrement graves.

Et dès le début, il fut militant. A peine ordonné prêtre, il faisait ses premières armes de journaliste, et entra à la rédaction de l'*Osservatore cattolico*, dont le directeur, Mgr Marinoni, avait su découvrir et apprécier les qualités du jeune collaborateur qu'il s'adjoignait. L'*Osservatore* existait donc avant qu'Albertario en fit partie, mais, comme nous le dirons plus loin, ce journal ne trouva sa véritable physionomie, n'arriva à une grande

(1) Ce fut pendant qu'il étudiait à Monza que se dessina sa vocation future. Mgr Caccia, vicaire général de Milan, avait été arrêté sur une dénonciation des libéraux ; on l'avait enfermé dans une cellule du séminaire de Monza, et deux gendarmes le gardaient mélancolement. Leur pas monotone et lent eut un retentissement profond dans le cœur d'Albertario, et jugeant dès lors les armes que les libéraux employaient envers leurs adversaires, il se promit de les combattre, se prononçant ainsi pour les victimes contre les oppresseurs. C'était la logique de son âme généreuse.

extension que sous l'impulsion puissante du jeune prêtre dont toute la vie s'est écoulée dans les labeurs écrasants du journalisme.

A partir de ce jour, l'histoire de don Albertario est l'histoire même de l'*Osservatore*, histoire pleine de luttes, de douleurs, d'espérances. Le jeune écrivain se donna avec ardeur à sa besogne, il y mit toute son âme et le succès du journal s'affirma quand don David l'eut plus particulièrement imprégné de lui-même.

Les deux évêques, qui se sont succédé à Pavie, le maintinrent à son poste glorieux : il eut ainsi les suffrages de Mgr Parocchi, aujourd'hui cardinal-vicaire, et de Mgr Riboldi qui est encore sur le siège épiscopal de Pavie (1). Mgr Parocchi lui donna un témoignage particulier d'estime, en même temps qu'il se montrait pratique et prévoyant : il voulut, qu'à tout hasard, le jeune prêtre demeurât titulaire de la chaire de dogme et d'éloquence sacrée au séminaire de Pavie. C'était lui ménager une retraite honorable et sûre au cas où, vaincu d'une lutte glorieuse, Albertario eût été forcé d'abandonner le poste élevé d'où il allait porter de si rudes coups aux adversaires de la papauté et de l'Eglise.

On tenta souvent de l'arracher à ce poste en lui offrant ailleurs des honneurs et des avantages, mais il les refusa constamment, demeurant fidèle à lui-même et à son œuvre. Albertario ne nous pardonnerait point de l'en louer, parce que personne ne doit être loué de faire son devoir, mais n'est-ce pas là une belle et fière réponse à ceux qui n'ont vu dans son labeur prolongé de trente ans que vaine ambition et amour du bruit. Plaisante ambition que celle-là qui conduit au bague un homme pour qui la fortune aurait eu les plus gracieux sourires s'il s'était laissé tenter.

On sait que la rédaction d'un journal quotidien n'est point une mince besogne. Albertario cependant ne s'en contenta pas. Avec Henri Massara, aujourd'hui jésuite, il fonda le *Popolo cattolico* qui se répandit rapidement dans les campagnes lombardes, plut au peuple par ses belles illustrations et étendit aux paysans l'œuvre qu'opérait l'*Osservatore* dans les villes.

Deux revues durent également la vie à son initiative : le *Leonard de Vinci*, qui fut le spécimen le plus beau et le mieux réussi d'un périodique catholique d'éducation et de récréation, avec son impression soignée, brillante et élégante ; et la *Revue italienne scientifico-bibliographique*.

Depuis la disparition du *Leonard*, il n'y a jamais eu, en Italie, un journal artistique et littéraire qui pût même de loin rivaliser avec lui. Ce fut toujours un gros crève-cœur pour don David, d'avoir été obligé de le laisser mourir. Albertario y collaborait assidûment sous plusieurs pseudonymes et les anciens abonnés n'ont certainement point oublié *Magister dulcis* et *Aorisia*.

La *Revue* était un périodique grave, sérieux, réellement scientifique : elle contenait des études originales, de brillantes polémiques et une bibliographie très complète du mouvement lit-

(1) Mgr Riboldi est regardé comme l'évêque le plus pieux et le plus savant de la péninsule ; à ce titre, son suffrage est doublement précieux.

téraire et scientifique en Italie et à l'étranger. Aujourd'hui encore, en en feuilletant la trop courte collection on trouve une lecture intéressante, savoureuse, utile.

Malgré l'écrasant labeur occasionné par la rédaction et la direction de ces divers organes, Albertario trouvait le temps et la force de conquérir une renommée d'orateur qui égale, si elle ne la dépasse, sa renommée d'écrivain. Sans parler de la prédication sacrée, à laquelle cependant il s'adonnait avec succès, il excellait dans le genre politique : aucun propagandiste ne peut se vanter d'avoir prononcé plus de discours, d'avoir soulevé plus d'applaudissements, d'avoir tant de fois allumé l'enthousiasme dans l'âme des foules. Il fut, en quelque sorte, l'initiateur à Milan des grandes manifestations populaires qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de *meetings*. Sa voix puissante, et quelquefois terriblement mordante, son geste bref, sa figure majestueuse venaient à bout des auditoires les plus rebelles et arrachaient des applaudissements aux assistants les plus prévenus.

Un petit fait nous donnera la caractéristique de son talent. Dans un village de Lombardie, il présidait la bénédiction du drapeau d'un cercle catholique. En passant dans les rues, il fait jouer une marche funèbre. On porte le drapeau en berne, et on le cravate de deuil. Cette manière insolite de célébrer un jour de joie frappe le peuple ; arrivé sur une place, Albertario s'arrête, la foule s'amasse, et il donne alors les explications : " Nous avons agi ainsi, dit-il, parce que nous célébrons les funérailles de la liberté." On battit frénétiquement des mains : le peuple italien souffre tant du joug que la monarchie sacrilège fait peser sur sa tête !

Albertario ne ressemble guère à ces orateurs à qui il faut une tribune bien préparée ; c'est un tribun qui parle dès qu'il voit l'occasion propice et qui partout, dans les églises, dans les salles publiques, sous la voûte du ciel, est compris du peuple, parce que lui-même comprend ses misères.

Telle est donc l'œuvre immense de don Albertario. Elle ne s'impose pas à l'attention du public en majestueux volumes, mais c'est comme une masse énorme faite de petits éléments : articles de journaux et de revues, opuscules, conférences, sermons, ce sont là tous éléments disparates qui par eux-mêmes sont destinés à l'oubli ; et cependant le tout qu'ils forment, est plus fort que l'oubli, et, plus que cent volumes, combat pour l'idée et peut vaincre pour elle.

## II

Au moment où grandissait Albertario, pendant qu'il se formait sur les bancs de l'école et arrivait à l'âge d'homme, la situation religieuse de la Lombardie n'était point des plus florissantes, et les intrigues politiques, s'ajoutant aux ferments de discorde, les rendaient plus actifs et plus troublants. Ce fut là, plus qu'en tout autre pays libre, que le rosminianisme en philosophie et le catholicisme libéral en politique, eurent non seulement leur berceau, mais leur retraite inexpugnable.

Le néo-Kantisme du philosophe de Strésa acquérait une autorité singulière par l'adhésion d'hommes illustres comme Man-

zoni et Cantre ; et les propres penchants du génie italien en favorisaient également les rapides progrès.

D'un autre côté, l'Italie nouvelle marchait à l'unité politique sur les ruines des anciens Etats, y compris le Patrimoine de St-Pierre ; et le mouvement avait des partisans déclarés dans le monde ecclésiastique même. Le catholicisme libéral, qui commençait sa lutte contre le Pape-roi, visait à être libéral en sacrifiant les droits de l'Eglise et croyait bénévolement pouvoir ramener la paix religieuse par l'asservissement tacite et résigné d'un pouvoir à l'autre.

C'étaient deux mouvements parallèles et répondant au fond à une même tendance, mouvements dont le succès aurait empêché l'éclosion de toute action catholique et le renouveau des études thomistiques avec la restauration de la philosophie chrétienne.

Les faits répondaient aux tendances. Alors florissait cette *Associazione ecclesiastica*, qui était rebelle à l'autorité établie et publiait des journaux comme le *Conciliatore* et le *Carocci* ; on y faisait une guerre déclarée à l'archevêque, Mgr. Ballerini, et à son vicaire, Mgr. Caccia ; chaque jour de nouvelles tentatives étaient faites pour remettre en honneur dans les séminaires l'enseignement et les principes condamnés.

Le gouvernement, d'ailleurs, poussait ouvertement au schisme, et on proclamait dans Rome même, que les traditions ambrosiennes exigeaient pour Milan un archevêque indépendant du Pape ; on lui donnait le titre d'*Episcopus altæ Italiae*. Le préfet Villamarina était à la tête de ce mouvement, et les prêtres libéraux battaient constamment les escaliers de son palais, apportant des dénonciations et venant prendre le mot d'ordre.

Ce fut dans ces conjectures, que se décida la création de l'*Osservatore cattolico*, peu de temps après que les violences du fisc eurent étouffé, à Brescia, l'*Osservatore lombardo*, qui eut une vie courte, mais glorieuse. Les créateurs du nouvel organe furent Mgr Caccia, et Mgr Marinoni, directeurs du collège des missions étrangères, avec un noyau de prêtres fidèles.

L'*Osservatore* parut le 2 janvier 1864 : son premier article portait ce titre : *Jésus-Christ soit loué*, et se plaçait aux pieds de Pie IX. C'était alors une feuille minuscule, quelque chose tenant le milieu entre une semaine religieuse et un petit journal de province.

Ses adversaires l'accueillirent avec un sourire de compassion sinon de mépris. Et pourtant, si petit qu'il fût, le nouvel organe ne tarda pas à obtenir d'excellents résultats. Il provoqua la disparition du *Carocci*, revendiqua les droits de l'archevêque exilé et de son vicaire, indiqua la source des discordes et des scandales qui travaillaient le diocèse, mit en lumière les menées de Villamarina, exposa dans sa pureté et sa gloire toute la doctrine catholique, et démasqua les sophismes dont les libéraux couvraient leurs intrigues.

L'*Osservatore* fut salué comme un libérateur par le diocèse, qui était opprimé sous la terreur libérale et schismatique, mais le vaillant organe accumula contre lui dès le début des colères terribles.

Il y avait bien quelque mérite à rédiger un tel journal au

milieu des factions qui se faisaient la guerre dans la ville de Milan. En 1866, lors de la première application de la loi sur le domicile forcé, on ne voyait guère, aux bureaux de l'*Osservatore*, que Don Henri Massara, qui écrivait le bulletin politique, l'administrateur et quelques fidèles bien peu nombreux. Les amis de l'intrépide journal étaient suspects : plusieurs prêtres, dénoncés par des prêtres, furent déportés loin de Milan, tandis que les dénonciateurs se réjouissaient des promesses de persécution que Villamarina leur répétait tous les jours.

Sur ces entrefaites, après la mort de Mgr Caccia et le transfert de Mgr Ballerini au siège patriarcal d'Alexandrie, l'évêque de Casale, Mgr Nazari, des comtes de Calabiana, fut nommé archevêque de Milan. Et l'*Osservatore*, qui avait été fondé pour défendre le prédécesseur de Mgr Calabiana, eut l'étrange mauvaise fortune d'être aussitôt pris à partie par le nouvel archevêque. Et s'il n'eût tenu qu'à ce pasteur, la carrière de l'*Osservatore* n'eût pas été plus longue. Car il se proposait de se débarrasser de "ce foyer pestilentiel" avant même de mettre le pied à Milan.

Le vaillant journal eut heureusement en Pie IX le plus auguste et le plus puissant des défenseurs. L'intervention du Pape fut sollicitée par plusieurs prêtres milanais qui se trouvaient réunis à Rome, au collège lombard, pour les fêtes du centenaire de St-Pierre. Le Pape, après s'être fait expliquer ce qui se passait à Milan, prononça ces inoubliables paroles : "Les bons journaux sont à multiplier, non à détruire. Vous me rappelez que le clergé fidèle, depuis S. Charles jusqu'à ce jour, a toujours adhéré au Saint-Siège ; continuez, et travaillez ; si d'autres ne vous aiment pas, je vous aime, moi, et je vous protégerai ; vous êtes sous ma protection. On n'a jamais eu tant besoin de soldats pour défendre l'Eglise ; est-ce le moment de sacrifier un brave comme l'*Osservatore* ?"

L'*Osservatore* continua et Pie IX l'honorait de deux brefs chaque année, pour que personne n'osât l'attaquer.

Don David faisait alors partie de la rédaction. Son nom était fatidique. C'était lui qui devait atteindre au front le Goliath du schisme et de l'hérésie. Et avec lui la petite feuille s'accroît et prend des proportions magnifiques ; elle dépouille son ascétisme rigide des premiers temps et joint à la piété la plus forte l'esprit de combat le plus audacieux.

Albertario débutait dans le journalisme avec le concile du Vatican, et eut une part glorieuse aux importants travaux par lesquels se distingua l'*Osservatore*, béni et protégé par Pie IX.

(A suivre)

# Le mouvement catholique

## AU CANADA

On annonce que le St Siège songe à établir une délégation apostolique permanente au Canada. Le projet n'est pas nouveau, bien que l'annonce en soit peut-être prématurée. Il y a déjà quelque temps que les autorités romaines ont pris là-dessus l'avis de l'épiscopat canadien. Nous ne sommes pas autorisé à dire dans quel sens cet avis s'est formulé, mais nous en savons assez pour croire que le projet recevra son exécution plus tôt que plus tard, pour peu que le pontificat de Léon XIII se prolonge.

Que le gouvernement du Manitoba fasse encore une fois ses élections sur le dos des catholiques, c'est ce qui résulte très clairement des remarques suivantes de l'un de ses organes, le *Sun*, de Brandon :

Hugh John Macdonald et son organe sont toujours prêts à sacrifier nos droits pour se plier à la volonté du Sénat, de sir Mackenzie Bowell et de sir Charles Tupper. . . . Dans son refus de voter l'octroi des \$300.000, le Sénat a été mû par la raison de parti pure et simple et le désir de nuire aux écoles publiques du Manitoba. L'archi-traître aux écoles publiques du Manitoba, c'est Hugh John Macdonald. Il est entré dans le cabinet fédéral pour imposer au Manitoba la loi réparatrice et les écoles séparées, et maintenant il se ligue avec le Sénat pour empêcher les premiers colons de cette province de retirer le moindre avantage des terres réservées pour venir en aide à l'instruction publique. Dans la politique provinciale comme dans la politique fédérale, les conservateurs ont constamment cherché à nuire à nos écoles, mais les uns et les autres verront la population manitobaine donner, comme elle l'a déjà fait, à M. Greenway son appui loyal et constant dans l'établissement et le maintien d'écoles nationales fortes et efficaces.

Le sort des partis politiques au Manitoba ne nous intéresse en rien, mais nous serions désolés de voir nos compatriotes et coreligionnaires manitobains nuire à la grande cause qui nous est commune à tous, en refusant de prendre note de déclarations aussi explicites que celles-là. M. Greenway est, depuis dix ans bientôt, leur persécuteur et ils savent, de science certaine, qu'ils



n'ont rien à attendre de lui, puisqu'ayant les moyens de remédier au mal créé par lui-même, il n'en a rien fait. Il courtise aujourd'hui comme hier la faveur populaire en donnant publiquement l'assurance qu'il entend perpétuer l'injustice commise. Les catholiques se doivent donc de faire ce qui dépend d'eux pour le renverser, quand ce ne serait que pour la leçon qui sortira de sa défaite.

Nous n'ignorons pas qu'ils ont aussi à compter avec des déclarations peu rassurantes de l'un des organes de M. Hugh John Macdonald, le chef conservateur. Mais, outre qu'il peut y avoir là une tactique électorale dénotant sans doute plus d'opportunisme que de principes arrêtés et de conformité aux exigences du droit, de la justice, et même de la saine raison, M. Macdonald a, précisément sur cette question des écoles, un passé qui jure avec celui de M. Greenway, et même avec les déclarations par trop sans gêne de son propre organe. Et nous croyons que les catholiques trouveront en lui un homme plus accommodant que leur persécuteur actuel.

En tous cas, encore une fois, il importe de démontrer à M. Greenway que l'injustice ne profite que pour un temps à celui qui s'en sert pour régner. Si M. Macdonald se met, à son tour, dans le cas de se voir appliquer la leçon, eh bien, les catholiques feront plus tard ce qui dépend d'eux pour cela. Ils nous paraissent à cet égard dans une situation qui peut se résumer en un mot : ils n'ont absolument rien à perdre à changer.

Quant au qualificatif de "premiers colons" du Manitoba appliqué par le *Sun* aux fanatiques dont il sert les haines, il n'aura pas de fortune auprès des gens intelligents qui connaissent les origines de la province de l'ouest, mais nous supposons que ce n'est pas à leur adhésion qu'il s'adresse. Il est là pour faire office d'agent de fermentation, ce à quoi se prêtera aussi bien l'ignorance de ceux à qui le *Sun* s'adresse que l'ignorance du *Sun* lui-même.

---

Mgr. C. A. Marois, vicaire-général de l'archidiocèse de Québec, est arrivé à midi aux Trois-Rivières et a remis à M. le chanoine F. X. Cloutier, curé de la cathédrale, le bref pontifical le nommant évêque des Trois-Rivières, en remplacement du regretté Mgr. Lafleche. Il dit avec quelle vive allégresse il accomplit cette mission, détaille les titres qui recommandaient l'évêque-élu au choix des évêques et du St. Siège et lui présente ses hommages et ses vœux, ce qu'il fait tant en son nom personnel qu'au nom de l'Eminentissime préfet de la Propagande, du vénérable métropolitain, Mgr Bégin, et de tout le clergé du diocèse.

Mgr. Cloutier, dans sa réponse, s'affirme comme le continuateur de l'œuvre et des traditions laissées par Mgr. Lafèche et dit pourquoi il n'a pas cru devoir déclinier le fardeau qu'on lui met aujourd'hui sur les épaules. Il demande à tous, clergé et fidèles, de l'aider dans sa tâche, de vivre en union d'esprit et de cœur avec lui et de prier pour que Dieu bénisse ses travaux apostoliques et les rende fructueux pour sa gloire.

La cérémonie du sacre a été fixée au 25 juillet 1890.

S'il faut en croire une dépêche de Vancouver à la presse anglaise de Montréal, le socialisme ferait des progrès rapides sur la côte du Pacifique. Il y aurait tellement gagné de terrain déjà qu'il n'attendrait que les prochaines élections provinciales pour mettre une couple de candidats sur les rangs à Vancouver même.

Si réellement ces dangereuses doctrines se sont implantées dans notre pays au point de nous menacer, dans un avenir rapproché, des agitations qu'elles ont produites en Europe, à qui et à quoi le devons-nous ? Avec une incurie criminelle si elle est consciente, avec un incroyable aveuglement si on n'a pas vu plus loin, on a laissé ces provinces éloignées se peupler de toutes sortes de gens, Chinois, Japonais, mennonites, Doukhobors, tous poursuivant un idéal social qui est la contradiction du nôtre. Ces éléments se sont groupés et les renforts qu'on leur envoie journellement, aux frais du pays s'il vous plaît, leur font prévoir le jour où ils pourront développer en pleine lumière l'œuvre de prosélytisme qu'ils ont en vue.

Au socialisme il n'y a qu'une influence qui résiste avantageusement, celle du catholicisme ; ce qui se passe en Allemagne, le pays probablement le plus activement travaillé par le socialisme, le démontre assez. Eh bien, au lieu de fortifier ce rempart contre l'envahissement d'idées pernicieuses et fomentatrices de désordre, on l'a affaibli, on a cherché à le détruire en livrant en pâture aux sectes la liberté scolaire, l'un des biens les plus chers aux catholiques, l'arme qui, entre toutes, leur permet de mettre en déroute les séductions de l'erreur.

Aussi voyez ce qui arrive. Les socialistes sont peu nombreux encore, il est vrai, mais ils voient leurs rangs grossir avec chaque immigration nouvelle. Ils voient surtout le terrain admirablement préparé pour commencer leur semence. Modestes aujourd'hui, ils n'attaqueront qu'un point extrême de la confédération. Mais qui doutera qu'avec leur exhubérante activité, ils n'étendent bientôt leur action jusqu'au cœur même du pays ? Ce n'est aujourd'hui qu'un point noir, mais le point noir montera à l'horizon et deviendra nuage, deviendra foudre peut-être.

Voilà ce que nous aura valu l'obstination des pouvoirs publics à fermer l'oreille aux protestations qui se font entendre contre le genre d'immigration qu'ils nous amènent depuis quelques années. Voilà ce que nous aura valu surtout le désordre introduit dans notre économie sociale par la brèche faite à la constitution du pays et que l'on s'obstine à ne pas vouloir fermer. Remarquez bien ceci : l'injustice commise au Manitoba sera réparée, ou elle coûtera cher au pays, en tout ordre de choses.

---

## AUX ETATS-UNIS

---

Au Congrès des collèges catholiques tenu à Chicago en mai dernier, on a discuté des questions qui sont résolues au Canada depuis longtemps, et quelques-unes de ces questions ont même été renvoyées à une réunion ultérieure pour y être approfondies. Et cependant, c'est le Canada qui, à entendre les progressistes, est en stagnation en matière scolaire.

Des catholiques de langue allemande ont tenu récemment, à Freeport, Ill., un congrès de sociétés de bienfaisance. Les progressistes ont adopté une résolution de reconnaissance et de remerciements au Saint Père pour son admirable lettre sur l'américanisme, et ils s'y déclarent très attachés à leur système d'écoles paroissiales. Ils affirment ne vouloir remédier aux maux actuels de la société qu'à l'aide d'associations approuvées par l'Eglise.

Les catholiques qui font partie de l'Ordre indépendant des Forestiers feraient bien de s'inspirer de ces sentiments. Ils auraient tout à y gagner.

---

Un certain nombre de journaux catholiques demandent la convocation d'un congrès des journalistes catholiques des Etats-Unis.

---

Il y a quelque temps mourait, dans le New Jersey, M. Chesebrough, le riche fabricant de la fameuse vaseline de ce nom. Dans son testament, il a légué une somme de plus de \$200,000 pour la fondation et l'entretien d'un orphelinat à Summit, qui sera désigné sous le nom de Chesebrough Protestant Orphan Asylum. L'une des conditions formelles du legs est qu'aucun orphelin catholique ne soit admis dans l'institution.

La voilà, la tolérance protestante.

---

Il y a actuellement aux Etats-Unis d'après *Bezimie* de la *Review*, de St. Louis, Mo., 14 églises polonaises schismatiques ainsi distribuées : 3 à Chicago et 1 à chacun des endroits suivants : Milwaukee, Buffalo, Depew, N. Y., Chicopee, Mass., Cleveland, Baltimore, Scranton, Pe., Priceburg, Pe., Plymouth, Pe., Philadelphie, Fall River, Mass. Les prêtres polonais schismatiques sont au nombre de 21. Ils étaient 24 il y a quelque temps, mais 3 sont rentrés dans le giron de l'Eglise. Le nombre des adhérents au schisme a déchu de moitié depuis un an ; il n'est plus aujourd'hui que de 22,000 à peu près.

## AUTRES PAYS

ITALIE.—Nous publions en tête de la présente livraison de notre revue le texte de l'encyclique par laquelle Léon XIII consacre l'univers entier au Sacré Cœur de Jésus. On ne saurait dire assez l'importance de ce document appelé à faire descendre sur le monde des grâces de choix et qui proclame avec tant de solennité le règne du Christ.

*L'Univers* dit à ce sujet, avec raison :

Le vacarme effrayant qui nous angoisse et qui nous étourdit sera depuis longtemps apaisé ; depuis longtemps même, il aura disparu de la mémoire des hommes, et les événements qui l'auront effacé se seront à leur tour évanouis sous la poussière accumulée des âges ; on aura oublié jusqu'au nom des sujets qui passionnent le monde et font craquer le sol autour de nous.

Mais l'acte inouï, grandiose, incomparable, accompli le 25 mai, par Léon XIII, illuminera toujours l'histoire et dominera la terre. Il n'aura cessé d'apparaître, immuable et debout, tout au fond du passé, par delà les siècles endormis ; tel un phare aux proportions démesurées, qu'on aperçoit encore à l'horizon, longtemps après que le rivage est descendu sous le niveau de l'Océan.

Il gardera cette immortalité, par sa nature et, s'il plaît à Dieu, par ses conséquences. Et l'avant-dernière année du XIXe siècle après Jésus-Christ restera, jusqu'à la fin des temps, l'année de la consécration du genre humain au Cœur très sacré de Jésus.

Voici le texte de la consécration à laquelle fait allusion Léon XIII dans son encyclique :

Très doux Jésus, Rédempteur du genre humain, jetez un regard favorable sur nous, qui très humblement sommes prosternés aux pieds de votre autel. Nous sommes et voulons être vôtres ; mais pour que nous puissions vous être unis par des liens plus solides, voici qu'en ce jour chacun de nous se consacre spontanément à votre très sacré Cœur.

Beaucoup d'hommes ne vous ont jamais connu, beaucoup vous ont méprisé en transgressant vos ordres ; ayez pitié des uns et des autres, ô très bon Jésus, et entraînez-les tous vers votre saint Cœur. Soyez, ô Seigneur, le roi non seulement des fidèles qui ne se sont jamais éloignés de vous, mais aussi des enfants prodigues qui vous abandonnèrent. Faites que ceux-ci regagnent vite la maison paternelle, pour ne pas périr de misère et de faim. Soyez le roi de ceux que des opinions erronées ont trompés ou qui sont séparés de l'Eglise à la suite d'un désaccord ; ramenez-les au port de la vérité et à l'unité de la foi, afin qu'il n'y ait bientôt qu'un troupeau et qu'un pasteur.

Soyez enfin le roi de tous ceux qui sont plongés dans les antiquités superstitieuses des gentils et ne refusez pas de les arracher aux ténèbres pour les ramener dans la lumière et le règne de Dieu. Donnez, Seigneur, à votre Eglise, le salut, le calme et la liberté. Accordez à toutes les nations la paix et l'ordre, et faites que, d'une extrémité à l'autre de la terre, résonne une seule parole : Louange au divin Cœur qui nous a donné le salut ; à Lui soit honneur et gloire dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

—L'inauguration du concile des évêques de l'Amérique latine a été présidée par Son Eminence le cardinal di Pietro, préfet de la Congrégation du Concile. Les évêques présents sont au nombre de cinquante-trois. Ils ont élu pour présider leur concile Mgr Casanova, archevêque de Santiago du Chili, qui doit être fait cardinal au consistoire de la semaine prochaine. D'après l'*Agence Havas*, "les travaux du concile comprennent, outre 1100 articles sur des questions de doctrine, de discipline ou de liturgie, un plan d'organisation catholique selon le programme élaboré d'avance dans les assemblées synodales que les évêques ont tenues dans leurs Etats respectifs."

—Mgr. Joseph Higgins, auxiliaire de S. E. le cardinal Moran, a été nommé évêque de Rockhampton.

FRANCE.—Au congrès pour la défense de la liberté d'enseignement et l'étude des réformes de l'enseignement secondaire qui s'est tenu à Lyon dans les derniers jours de mai et que nous avons déjà signalé, il a été décidé de créer toute une organisation pour la défense de la liberté d'enseignement et de faire dans ce sens une ardente campagne. Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier, a annoncé que les évêques prendraient part au mouvement. On a rédigé un projet de pétition qui devra être signée dans toute la France et dont voici le texte :

Messieurs les sénateurs,

Messieurs les députés,

Vous êtes saisis de trois projets de loi que vous ne pourriez adopter sans trahir un grand nombre d'électeurs qui vous ont donné leur confiance.

Ces lois porteraient une grave atteinte à la liberté de l'enseignement à tous les degrés et nous dépouilleraient de l'éducation de notre choix pour imposer à nos enfants celle de l'Etat.

Payant l'impôt du sang et l'impôt sur nos biens, soumis à toutes les charges publiques, nous, citoyens français, persuadés que la liberté ne doit pas être une vaine parole inscrite sur les murs, nous venons vous demander de nous garantir la plus chère et la plus sacrée de toutes, celle que possède le père de famille d'élever ses enfants suivant sa conscience dans la pleine jouissance du droit commun.

Le congrès de Lyon a été très brillant et promet de porter des fruits importants. Il était placé sous la présidence d'honneur du cardinal Coullié, archevêque de Lyon, et les séances en furent présidées par M. le comte de Mûh. Dans le comité de patronage figuraient, outre le cardinal Coullié, plusieurs cardinaux, archevêques et évêques, les chefs de l'enseignement catholique, des députés et des sénateurs, des académiciens, notamment M. Brunetière, etc.

Nous disions que le congrès a été brillant. Il suffit pour le prouver, de donner les noms de quelques-uns de ses principaux orateurs laïques : de Mun, Jacquier, Lerolle, trois des maîtres de l'éloquence française qui ont rivalisé de talent avec les orateurs ecclésiastiques.

Vu les circonstances, le congrès a décidé de borner son action à la défense du *statu quo*, en matière de liberté d'enseignement.

— Immédiatement après le congrès de Lyon, s'est tenu à Paris un congrès tout aussi important consacré à la défense du droit d'association. La défense du droit d'association importe à tous les Français, mais particulièrement aux catholiques, car ce sont les congrégations religieuses qui sont le plus menacées, dans les projets de loi formulés par les adversaires du droit d'association. L'initiative du congrès avait été prise par un catholique, M. Etienne Lamy, et ses membres étaient en très grande majorité catholiques. Jules Lemaitre qui devait y prononcer un discours, en a été empêché par la maladie.

On a décidé de former un comité chargé de la défense du droit d'association et adopté comme conclusion des travaux du congrès, l'ordre du jour suivant :

Le Congrès demande :

1<sup>o</sup> L'abrogation immédiate de toutes les mesures préventives lois, décrets, entravant, contrairement au droit naturel, la liberté d'association ;

2<sup>o</sup> La présentation d'une loi organique qui assure à tous les Français cette liberté et, à toutes les associations, les droits d'acquiescer et de posséder, sans lesquels elle ne pourrait atteindre leur but.

Citons parmi les orateurs du congrès : M. Etienne Lamy, président ; MM. Arthur Verhaegen, président de la Ligue démocratique belge ; Schæpman, député hollandais ; Cetty, curé de Mulhouse ; François Coppée et nombre d'orateurs français distingués.

— La lutte antimaçonnique que nous avons à maintes reprises signalée à nos lecteurs, se poursuit avec une ardeur que rien ne lasse. A la campagne de presse va succéder une campagne plus énergique encore. Nous avons noté, l'autre jour, l'attitude prise par un groupe de citoyens de Troyes. Voici maintenant qu'on lance dans le public le texte de la pétition suivante qui parle par elle-même, et parmi les premiers signataires de laquelle se trouve Jules Lemaitre, de l'Académie française :

Les soussignés,

Considérant que les Sociétés secrètes sont interdites par la loi ;

Que l'association dite Franc-Maçonnerie est en fait, par ses statuts, et de son propre aveu, une Société secrète ;

Que ce caractère secret, délictueux en lui-même, emprunte une gravité particulière à ce fait que la Franc-Maçonnerie affecte de donner des ordres au gouvernement, d'imposer aux législateurs le vote de projets de loi élaborés par elle, et que son dessein paraît être l'accaparement des pouvoirs publics ;

Qu'elle entretient avec les Francs-Maçonneries étrangères des relations occultes et, à ce seul titre, suspectes ;

Que la loi doit être égale pour tous ;

Que la conscience publique ne saurait admettre qu'une Société politique et secrète bénéficie d'un régime de tolérance, alors que la loi est appliquée à des associations qui agissent à ciel ouvert ;

Prient respectueusement M. le garde des sceaux, ministre de la Justice, de sanctionner le principe de l'égalité de tous les citoyens devant la loi, en appliquant aux membres de la Société secrète dite Franc-Maçonnerie l'article 13 du décret-loi des 28 juillet et 2 août 1848, maintenu par la loi du 30 juin 1881.

Cette pétition, aussitôt connue, a été couverte de signatures.

— Les catholiques et les vrais patriotes se sont donnés la main pour acclamer Jeanne d'Arc, la plus pure personnification de notre race. Il est arrivé ce à quoi on devait s'attendre. Les Francs-Maçons protestent contre cette glorification de l'héroïne.

Au convent de 1898, ils ont adopté un vœu dans les conclusions duquel ils protestent énergiquement contre l'institution d'une fête nationale, dite fête de Jeanne d'Arc, qui serait un outrage à la vérité historique, un prétexte aux machinations de l'Eglise, une cause de troubles intérieurs, une menace pour la liberté de conscience, un défi à la France républicaine et libre-

penseuse;” “une cérémonie de guerre civile, de tendances monarchiques et de glorification cléricale.” On ne discute pas de pareilles inepties.

—Des statistiques communiquées au journal le *Matin* par la Direction des Cultes elle-même, il résulte que depuis l'adoption de la loi imposant le service militaire aux séminaristes, le nombre des vocations ecclésiastiques, après avoir subi une diminution pendant quelques années, a repris depuis cinq ans une progression ascendante.

—Le cabinet Dupuy vient d'être renversé sur une question peu importante. Il se proposait de présenter aux chambres un projet de loi sur les associations destiné à étrangler les associations religieuses.

—M. Eugène Veillot vient de publier le premier volume de la vie de son frère, l'illustre Louis Veillot. Ce volume couvre la période de la vie de Veillot qui s'étend de sa naissance (1813) à son mariage (1845).

—M. Brunetière a fait récemment à Lyon une conférence sur le *Socialisme et le Christianisme* qui marque encore un pas en avant dans la marche de l'illustre écrivain vers le catholicisme.

IRLANDE.—“The Nun of Kenmare,” l'héroïne de la charité dont le nom est connu d'un bout du monde à l'autre, est morte ces jours-ci en Angleterre. Elle s'appelait dans le monde Margaret Anna Cusak. C'était une protestante convertie. Sa vie a été tout entière de dévouement à sa foi et à l'Irlande. Douée de grands talents littéraires, elle a écrit de très beaux livres. C'est lors de la grande famine de 1879-80 qu'elle reçut du peuple reconnaissant le surnom de “Nun of Kenmare.”

Honneur à sa mémoire!

—A été nommé évêque de Meath, Irlande, pour succéder à Mgr Nulty, M. Matthew Gaffney, son ancien vicaire général.

ALLEMAGNE.—Ils disparaissent les uns après les autres, les héroïques soldats de la grande campagne. Hier, c'était le cardinal Krementz, archevêque de Cologne, aujourd'hui, c'est l'abbé Majunke, fondateur de la *Germania*, l'un des créateurs de la presse catholique d'Allemagne.

AUTRICHE.—L'encyclique de Léon XIII consacrant le monde au Sacré Cœur de Jésus a eu un superbe retentissement en Autriche où, dimanche, l'empereur François-Joseph, entouré de la famille impériale, du maire de Vienne et de dignitaires de tout ordre, s'est solennellement consacré avec sa famille et son peuple, au Sacré Cœur de Jésus.



Considéré à un point de vue supérieur, cet acte est certainement le plus important de la carrière de François-Joseph.

Nous avons confiance que le Sacré Cœur de Jésus ne laissera pas périr le grand empire qui vient ainsi de se mettre sous sa protection et contre lequel les sectes mènent une campagne effrénée.

ESPAGNE.—Extrait d'un article d'Eugène Tavernier, dans *l'Univers* : "D'abord attaché à l'école de Donoso Cortès, puis égaré très loin dans les voies où se rencontrent le libéralisme et l'incrédulité, Castelar a, au fond, toujours gardé ses croyances catholiques ; et souvent il eut l'honneur de les affirmer avec l'éloquence que ses partisans et ses adversaires admiraient à l'envi."

CHINE.—Voici encore un document concernant le décret impérial qui reconnaît officiellement la religion catholique en Chine. C'est une série d'extraits du compte-rendu d'une entrevue d'un journaliste parisien avec M. l'abbé Delpech, supérieur général du Séminaire des Missions étrangères de Paris :

Ce décret est, en effet, gros de conséquences, et des conséquences les plus heureuses, non-seulement pour l'avenir du catholicisme en Chine, mais aussi pour le bon renom de la France dans tous les pays étrangers.

.....  
Ce décret n'est pas la première manifestation officielle des sentiments favorables à la religion catholique et à la France de la part de l'Empereur et de l'Impératrice ; mais il est, sans comparaison possible, la plus importante et la plus décisive de ces manifestations.

Jusqu'à ce jour, les vice-rois n'étaient pas autorisés à recevoir les évêques, les mandarins n'étaient pas autorisés davantage à recevoir les prêtres catholiques. En vertu du nouveau décret ces réceptions deviennent non-seulement permises, mais obligatoires. Prêtres et évêques pourront ainsi bien souvent, régler à l'amiable avec les autorités chinoises, sous-préfets, préfets de seconde et de première classe, intendants, juges provinciaux, trésoriers, gouverneurs et vice-rois, les conflits naissants.

En outre, le décret du 15 mars reconnaît de la façon la plus expresse le protectorat le plus exclusif de la France. Lisez l'article 4 : "Lorsqu'une affaire de mission grave ou importante surviendra dans une des provinces, quelle qu'elle soit, l'évêque et les missionnaires du lieu devront demander l'intervention du ministre ou des consuls de la puissance à laquelle le Pape a confié le protectorat religieux," Or, quelle est cette puissance?—La France.

Est-ce à dire que, pratiquement, il en ira toujours ainsi, et que les nationaux des différents pays recourront avec un égal empressement aux bons offices du ministre ou des consuls français ? C'est peu probable. Mais le principe est désormais acquis, et il est permis d'espérer que les exceptions que l'on peut prévoir

à l'exercice réel du protectorat de la France seront de moins en moins nombreuses. Les meilleures lois peuvent être violées, n'est-il pas vrai ? et quelquefois par ceux-là mêmes qui les ont faites. Il vaut cependant mieux toujours, avoir de bonnes que de mauvaises lois.

—Pensez-vous, monsieur le supérieur, que le nouveau décret marque la fin des massacres qui périodiquement désolent nos missions en Chine ?

—Je n'ose pas l'espérer. L'empire chinois est trop grand et le pouvoir central trop faible pour que le décret du 15 mars ait immédiatement une si bienfaisante efficacité. Les Chinois, voyez-vous, détestent tout ce qui n'est pas chinois, et les mandarins nous sont, pour la plupart, foncièrement hostiles. Je crois cependant, que les massacres dont nous avons eu si souvent à nous plaindre seront désormais plus rares et moins graves.

.....  
Les résultats du décret du 15 mars ne peuvent être que très heureux au double point de vue catholique et français. Souhaitons seulement que les innombrables sujets de l'empire veuillent bien mettre en pratique les trois petits mots qui précèdent le texte de ce décret : " Respect à ceci."

COTE D'IVOIRE.—La mission de la Côte d'Ivoire dont nous avons récemment entretenu nos lecteurs, vient d'être douloureusement éprouvée. Elle a perdu en quelques jours son préfet apostolique et quelques missionnaires, ce qui la désorganise presque complètement.

Le P. Matthieu Ray, de la Société des Missions Africaines de Lyon, préfet apostolique de la Côte d'Ivoire, était né à Saint-Hilaire-la-Croix (Puy-de-Dôme), le 8 avril 1848. Il est décédé à Grand Bassam le 13 mai dernier. " Avant de diriger la mission de la Côte d'Ivoire, le R. P. Ray avait passé plusieurs années au Cap de Bonne-Espérance. Rentré en France en 1882, il s'embarqua ensuite pour le Bénin où il demeura jusqu'en 1895. Nommé en juillet 1895, préfet apostolique de la Côte d'Ivoire, il partit le 1er janvier 1896 pour fonder cette nouvelle mission. On sait quel rapide développement elle prit sous son administration : elle compte déjà sept stations. Le regretté défunt venait d'établir à Grand Bassam les quatre premières religieuses envoyées à la Côte-d'Ivoire lorsqu'il plut à Dieu de lui donner prématurément la récompense de ses travaux apostoliques."

La préfecture apostolique de la Côte d'Ivoire a été érigée par Léon XIII le 10 mai 1894.

BRESIL.—M. A. Crolet adresse du Brésil à la *Croix*, de Paris, une fort intéressante lettre dans laquelle il fait le portrait d'un dominicain français, licencié en droit dans son pays et actuellement missionnaire chez les Indiens du Brésil. Nous reproduisons

presque *in extenso* cette lettre qui ouvre, en outre, de curieux horizons sur l'état religieux d'une partie de la population brésilienne :

Le R. P. Gil Villanova est né à Marseille d'un père espagnol et d'une mère corse. Après ses études au Petit Séminaire il étudia le droit et allait se donner au barreau quand la grâce le surprit. Il se fit religieux.

Il y a douze ans le nouveau religieux arrivait au Brésil, dans l'Etat de Goyaz, où son Ordre a trois maisons : Goyaz, Uberaba et Porto Nacional.

Là sa vie fut celle d'un apôtre : prédications incessantes, ministère paroissial dans la partie nord du diocèse de Goyas, fondation du couvent de Porto Nacional dont il devint le supérieur.

Il y eut même un moment où la figure de l'humble missionnaire des *Sertoès* (intérieur des terres) du Brésil grandit et brilla d'un superbe éclat.

Il venait de prêcher une mission fructueuse à Boá-Vistar et en était parti depuis quelques jours à peine, quand éclata une révolution terrible.

Deux partis politiques ennemis en étaient venus aux mains et le sang avait coulé. Le peuple effrayé, pris entre deux feux, supplia le P. Gil Villanova d'intervenir, et l'apôtre, faisant le sacrifice de sa vie si Dieu le voulait, revint à Boá-Vista.

Insulté, mis en joue, obligé d'assister à un assassinat qu'il ne pût empêcher, il fut supérieur à tout, méprisa les menaces, parla, supplia, et fut assez heureux pour sauver la vie d'un des chefs qu'il accompagna lui-même en canot et au péril de sa vie jusqu'à une localité voisine. On eût dit un de ces grands moines du moyen âge qui se jetant entre les combattants, le Crucifix levé, faisaient tomber les armes de leurs mains.

\* \* \*

J'ai déjà dit que le P. Gil, partant de Goyaz et descendant le grand fleuve du Tocantins au milieu des rapides, s'était élancé vers le Nord, où il avait fondé, presque à moitié chemin de Goyaz et de Para, le couvent de Porto Nacional.

C'est que l'héroïsme sous une autre forme le tentait ; l'éternel *Misereor super turbam* avait retenti douloureux dans son cœur d'apôtre. Il s'était pris d'un surnaturel amour pour les pauvres Indiens qui, au milieu d'un peuple chrétien, vivent dans l'ombre de leurs forêts vierges et dans les ténèbres plus épaisses de l'intelligence et de l'âme.

En 1891, il va, sans autre guide que le soleil, du Tocantins à l'Araguaya, à la recherche des Indiens : en 1892, il appelle sur la rive de l'Araguaya qui appartient à l'Etat du Para, les débris des familles qui avaient échappé à la guerre de Boá-Vista, comme on la nomme ici, et pendant laquelle il s'était conduit en héros.

En 1896, le P. Gil put retourner à la Barreira (c'était le nom de l'amas de huttes bâties par les immigrants). De là, il put plus facilement parcourir les *aldeias* (villages indiens), et réussit à attirer un des chefs des tribus Cayapos, appelé Pacarant, à en-

trer en relations avec trois autres, à jeter les fondements de son œuvre de salut.

Les Indiens lui offrirent des enfants qu'il accepta et qui sont l'espoir de l'avenir.

Dès lors le P. Gill se fixa au milieu de ses Cayapos et, à la fin de 1897, il s'établit avec ses colons et leurs nouveaux amis, dans un endroit plus sain, mais toujours sur la même rive. C'est là, à Conceição Araguaya, qu'est le nouveau centre de ses missions.

Puis, sont venus les grands projets, projets de conquérant : convertir les 5000 Cayapos, divisés en quatre groupes qui errent dans les 100,000 kilomètres carrés de leurs savanes ; établir deux collèges, un pour les garçons, un autre pour les filles, où, isolés du contact à la fois des civilisés et des Indiens, les enfants des Cayapos seront instruits et élevés en attendant l'heure où mariés et établis, ils pourront former des villages chrétiens ; fondation d'une ville, construction d'une église, d'un couvent, etc., etc., toutes les nobles entreprises, toutes les saintes folies que la Croix inspire.

Et pour sauver cet empire, le P. Gil avait en 1897, 230 francs.

Deux cent trente francs et deux religieux avec 21 enfants à soutenir ! Ce pécule étant épuisé, il n'y avait qu'à tendre la main ou à abandonner l'œuvre commencée.

Le P. Gil eut l'idée de s'adresser au riche et généreux Etat du Para. Et, au lieu de remonter les rapides vers Goyaz, il les descendit vers Belem, et, après un voyage de trois semaines au milieu des eaux bouillonnantes, des rochers où se brisent des barques, des gouffres qui les engloutissent, des trombes qui les écrasent, il arriva au pied de la dernière cascade et parvint à la capitale. C'était en février de 1898.

Le zélé religieux trouva partout l'accueil qu'il méritait : la presse le porta aux nues, et le gouverneur du Para mit à sa disposition 14,000 francs pour l'église et deux écoles distinctes destinées à recevoir, l'une, 30 garçons, l'autre, 30 petites filles, et lui promit sa protection.

Le P. Gil reprit le chemin de sa mission, et je suis sûr, qu'à ce moment, dans la hutte qui lui sert de couvent, à côté de la cabane qui lui tient lieu d'église, entre son vertueux auxiliaire, le P. Ange et ses enfants adoptifs, il est en train de défricher du terrain et d'équarrir des bois pour construire son église.

C'est bien du P. Gil qu'on peut dire que la physionomie c'est l'homme. De taille moyenne, âgé de 46 ans, mais vieilli par la fatigue, maigre, le visage ridé, les joues creuses, la barbe courte et grise, les gestes vifs, le P. Gil laisse l'impression d'un homme surnaturellement énergique. Ce qui donne surtout du relief à sa figure, ce sont des yeux bleus, perçants, d'une fixité presque troublante que la myopie augmente encore.

Avec cela, la parole facile, les gestes aisés, la courtoisie d'un homme du monde, un français pur, un portugais correct ; telle est la figure du religieux qui, il y a un an, regagnait son poste en nous donnant rendez-vous au Para, peut-être ; en tous cas... au ciel.

12 juin 1899.